

Délibération n°211217_31

Séance du Conseil d'administration du 17 Décembre 2021

Nombre de membres composant le conseil (effectif statutaire) : 28

Nombre de membres en exercice : 28

Membres présents : 15

Membres représentés : 4

Quorum : 14

Pour :

DÉCISION

AVIS

INFORMATION

Les Lignes Directrices de Gestion en matière de promotion et de valorisation des parcours professionnels pour les personnels BIATSS et les annexes

Les lignes directrices de gestion (LDG) ministérielles ont été présentées aux membres du Comité technique le 08 décembre 2020. Un dispositif transitoire a été mis en place en 2021, dans l'attente de la finalisation des lignes directrices de gestion de l'établissement.

Un groupe de travail, issu du Comité technique élargi, afin de représenter les différentes typologies d'emplois au sein de l'établissement, a été créé. Il s'est réuni à sept reprises, du 25 mars 2021 au 27 septembre 2021. Les travaux ont été restitués à la direction de l'établissement le 15 novembre 2021.

Les lignes directrices de gestion de l'UTBM proposées sont construites sur les principes suivants :

- le respect du cadre réglementaire et de la compatibilité des lignes directrices de gestion ministérielles (MESRI et MENJS) et, le cas échéant, académiques (Rectorat de l'Académie de Besançon) ;
- la cohérence de la politique RH de l'établissement, en appliquant les LDG à l'ensemble des personnels, contractuels et titulaires ;
- l'équité de traitement des candidatures au sein de l'établissement, avec une procédure commune pour tous, dans la limite des spécificités de chaque filière et de chaque statut ;
- l'attention portée au dialogue social avec l'intégration des représentants du personnel à l'examen collégial des promotions.

Elles entrent en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2022, après avis du Comité technique du 30 novembre 2021, (avis favorable à l'unanimité) et la délibération du Conseil d'administration du 17 décembre 2021.



utbm

université de technologie
Belfort-Montbéliard

DECIDE

D'approuver les Lignes Directrices de Gestion en matière de promotion et de valorisation des parcours professionnels, conformément à l'annexe à la présente délibération.

Abstention(s) : 2
Votants : 19
Blanc(s) ou nul(s) en cas de vote à bulletin secret : 0
Suffrages exprimés : 17
Pour : 15
Contre : 2

La présente délibération est adoptée.

Fait à Sevenans,
Le Directeur
Ghislain MONTAVON

